



Comment obtenir une Ordonnance de jugement

Par **koalaendanger**, le **04/03/2015** à **11:16**

Bonjour

Je souhaite consulter un document de moins de 50 ans.

Eu égard aux droits de communicabilité, il m'est demandé d'obtenir une ordonnance de jugement.

Je me demande à quel tribunal je dois demander cela, comment je dois faire ma demande, à quelle personne, quel en est le délai et s'il y a un coût et si je peux faire cela sans avocat.

Merci de m'aider!